



Délibération n°2017-001/AT/CNIL du 09 mars 2017

Portant autorisation de collecte et de traitement automatisé des données à caractère personnel des clients de la société WEBCOOM BUSINESS S.A.R.L

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), réunie en séance plénière, sous la présidence de M. Etienne Marie FIFATIN ;

Etant également présents, Madame et Messieurs:

- DEGBEY Jocelyn ;
- BIO TCHANE MAMADOU Ismath ;
- LEKOYO Imourane ;
- BENON Nicolas ;
- ZOUMAROU Wally Mamoudou ;
- YEKPE Guy-Lambert ;
- TCHOBO Valère ;
- ABOU SEYDOU Amouda ;
- MADODE Onésime Gérard ;
- OKE Soumanou.

Vu la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;

Vu le décret n°2015-533 du 06 novembre 2015 portant nomination des membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), deuxième mandature ;

Vu le décret N°2016-513 du 24 août 2016 portant nomination de Madame Félicité AHOUANOGBO née TALON en qualité de Commissaire du Gouvernement près la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;

Vu le décret n°2016-606 du 26 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-533 du 06 novembre 2015 portant nomination de Madame Ismath BIO-TCHANE et de Monsieur Onésime Gérard MADODE, en qualité de membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;

Vu le règlement intérieur de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en date du 05 janvier 2011 ;

Vu la lettre N° 00035/WBC/ASS-ACGE/CEO/12-16 du 14 décembre 2016 par laquelle le Directeur Général de la société WEBCOOM Business Sarl a transmis à la CNIL, un formulaire de demande d'autorisation préalable dûment rempli, aux fins de la mise en œuvre de collecte et de traitement automatisé des données à caractère personnel de ses clients;

Vu le compte rendu de la rencontre du 11 février 2017 entre la CNIL et les représentants de la société Webcoom Business Sarl;

Vu le rapport du Commissaire Imourane LEKOYO de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ;

Après avoir tenu compte des observations du Commissaire du Gouvernement, Madame Félicité AHOUANOGBO née TALON qui a fait ses observations ;

EMET LA DECISION SUIVANTE :

I. Objet de la demande d'autorisation et responsable du traitement

1-1 Objet

La CNIL a été saisie par lettre n° 0035/WBC/ASS-ACGE/CEO/12-16 du 14 décembre 2016 du Directeur Général de la Société Webcoom,

d'une demande d'autorisation de collecte et de traitement des données à caractère personnel de ses clients.

1-2 Responsable du traitement

Est considérée comme Responsable de traitement, toute personne qui, «*seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement de données à caractère personnel* ».

En l'espèce, le Directeur Général de la société WEBCOOM Business Sarl est le Responsable du traitement.

II. Examen de la demande d'autorisation

2-1 Recevabilité

Au regard des dispositions des articles 32 et 41 de la loi n°2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin, la demande du Directeur Général de la société WEBCOOM Business Sarl est recevable.

2-2 Finalité du traitement

Aux termes des dispositions de l'article 5-a-b-c de la loi portant protection des données à caractère personnel, «*un traitement de données à caractère personnel ne peut porter que sur des données remplissant les conditions ci-après* :

- a- être collectées et traitées de manière loyale et licite ;*
- b- être collectées pour des finalités bien déterminées, explicites, légitimes et non frauduleuses ;*
- c- ne pas être traitées ultérieurement de manière incompatible avec les finalités ainsi déterminées... ».*

De l'étude du dossier, il ressort que la finalité du traitement est de fournir des informations d'ordre général au public sur les membres des professions libérales existantes au Bénin.

La Commission estime, dès lors, que la finalité existe, qu'elle est légitime, explicite et non frauduleuse.

2-3 Droits des personnes concernées

➤ Droits à l'information préalable et droit d'accès

Aux termes des dispositions de l'article 12-a-b-c de la loi portant protection des données à caractère personnel, « *la personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant doit être informée par le responsable du traitement ou son représentant :*

- a- de l'identité du responsable de traitement ou de celle de son représentant ;*
- b- de l'objectif poursuivi à travers le traitement ;*
- c- du caractère obligatoire ou facultatif des informations qui sont demandées et des réponses fournies ...»*

Le requérant précise qu'il a mis en place un service de collecte d'informations visibles par le public appelé « Woezon ».

Ainsi, en ce qui concerne le droit à l'information préalable, le service «Woezon », assure ce droit en mettant à la disposition des personnes concernées, un formulaire d'enregistrement qui précise les conditions et droits du souscripteur. Il s'agit d'un formulaire qui reprend les conditions générales du service. Les droits du client sont inscrits sur ledit formulaire qui est signé en double exemplaire. Une copie est conservée aux archives et l'autre est remise au client.

Aux termes des dispositions de l'article 13 de ladite loi, « *toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger les services ou organismes chargés de mettre en œuvre les traitements automatisés dont la liste est accessible au public en vue de savoir si ces traitements portent sur des informations nominatives la concernant et, le cas échéant, d'en obtenir communication*».

Webcoom indique que les clients dont les données personnes font objet de traitement sont informés de l'existence de leur droit d'accès par des mentions légales sur le formulaire d'enregistrement.

➤ Droits d'opposition, de rectification et de suppression

Conformément aux dispositions des articles 12 et 15 de la loi, les modalités d'exercice des droits d'opposition, de rectification et de suppression des clients de Webcoom sont également garanties.

Ainsi, tout client qui souhaite faire opposition, rectifier ou supprimer ses informations doit envoyer un courrier à Webcoom qui se charge de suivre les instructions du client.

2-4 Proportionnalité

Conformément aux dispositions de l'article 5.d, les données collectées doivent « être adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées et de leurs traitements ultérieurs ».

En l'espèce, les personnes concernées par le traitement sont exclusivement les clients de Webcoom Business Sarl.

Les données collectées concernent : nom, prénoms, contact téléphonique, adresse géographique, numéro de Carte d'Identité Nationale, curriculum vitae, situation professionnelle.

Par ailleurs, le requérant indique que ces informations sont directement recueillies auprès des personnes concernées.

La CNIL considère que les données collectées sont pertinentes, adéquates et non excessives au regard des finalités.

2-5 Durée de conservation des données collectées

Au regard des éléments fournis par le requérant, la durée de conservation des données sur support informatique est de cinq (05) années.

La CNIL estime que le délai est raisonnable et conforme aux dispositions de la loi.

2-6 Sous-traitance

La CNIL constate l'inexistence d'un sous-traitant.

2-7 Transfert des données vers un pays tiers

Il ressort du dossier que Webcoom Business Sarl n'envisage pas le transfert des données collectées hors du territoire national.

2-8 Sécurité

Aux termes des dispositions de l'article 50, « *le responsable du traitement est tenu de prendre toutes précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement pour préserver la sécurité des données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès* ».

➤ **Sécurité physique des locaux et des équipements**

Il ressort du dossier que la protection des salles abritant les équipements de traitement est assurée par des gardiens 24h/24 et l'accès se fait par badge.

➤ **Mesures de sécurité, de sauvegarde et de confidentialité des données**

Le demandeur précise que :

- Les systèmes d'exploitation impliqués dans le traitement sont : Linux, distribution débian, distribution Centos, Windows Seven ;
- le logiciel d'application met en œuvre une base de données MYSQL SERVER ;
- la sauvegarde des données est faite sur disque dur de façon journalière et l'accès au lieu de stockage des supports se fait par contrôle d'accès (badge) ;
- la protection des postes prenant part au traitement est assurée par des antivirus et un système de détection contre les intrusions est installé ;
- les environnements de développement et de production ainsi que les personnes affectées aux tâches de développement et de gestion/ exploitation sont distinctes ;
- la mise au point des logiciels s'effectue sur des données fictives.
- les interventions pour la maintenance sont enregistrées dans une main-courante et les logiciels ou équipements informatiques font l'objet d'une télémaintenance ;

- des profils d'habilitations définissent les fonctions ou les types d'informations accessibles à un utilisateur et le contrôle d'accès logique se fait par un mot de passe et sa validité est d'une journée ;
- Les données collectées sont anonymisées (cryptage de données).
- La CNIL estime que ces mesures de sécurité sont adéquates pour la protection des données à caractère personnel.

PAR CES MOTIFS, AUTORISE WEBCOOM BUSINESS S.A.R.L À METTRE EN ŒUVRE LE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DE SES CLIENTS.

